

Chers amis

Parmi près de 40 candidats, le projet de sauvegarde et de restauration de la forteresse d'Oppède le Vieux vient d'être retenu pour participer, du 20 septembre au 14 novembre 2014, à l'opération de mécénat populaire, créé l'année dernière et piloté par la Fondation VMF, « Fous de Patrimoine ».

Je vous propose de découvrir en avant-première cet édifice médiéval en éperon dominant le magnifique petit village d'Oppède le Vieux. Nous terminerons la journée par la visite du joli village de Robion à 7 km de là.

Voici le programme que je vous propose :

9h50 : rendez-vous au parking d'Oppède le Vieux (payant, 3 €) d'où nous rejoindrons le centre du village médiéval ; visite de ce village abandonné au début du XX<sup>e</sup> dont seules les parties basses et quelques maisons accrochées au flanc rocheux sont habitées ; au travers des calades, nous admirerons les superbes demeures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> ; nous terminerons par la très belle collégiale, Notre Dame Dalidon (XII<sup>e</sup>).

Déjeuner : pique-nique partagé sur nos genoux (chacun amène un plat et une boisson que nous mettrons en commun) ; prévoir assiettes, verres et couverts pour chacun .

Visite de la forteresse au milieu des éboulis et des pans de murs en ruine (se munir de chaussures appropriées), guidés par les membres de la toute jeune association dont « le but est d'étudier, de conserver et de mettre en valeur les vestiges du château ».

15h30 : au long de ses ruelles en calade, visite du petit village de Robion adossé au Luberon abritant une fontaine originale en forme de tour encadrée par 6 platanes immenses avec à ses côtés la belle église romane du XII<sup>e</sup> siècle, Notre Dame de la Nativité, son ancien four à chaux, son curieux cimetière.

Le nombre de places est limité à 45 personnes. Le tarif est de 10 €.

La date limite d'inscription est le 20 août prochain.

18 h : fin de la visite.

Prochaine sortie prévue à Apt le 11 octobre

En espérant, vous voir à cette occasion, amicalement  
Anne Lambert